

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2020/01/03/2020010155/justel>

Dossier numéro : 2020-01-03/01

Titre

3 JANVIER 2020. - Arrêté du directeur de la section subventionnements et agréments du Département Culture, Jeunesse et Media portant subdélégation de certaines compétences décisionnaires aux responsables d'équipe de la section. (TRADUCTION)

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 04-03-2022 inclus.

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 28-01-2020 page : 4452

Entrée en vigueur : 01-01-2020

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AGF 2022-01-17/08, art. 21, 002; En vigueur : 01-10-2021>